

PROCÈS VERBAL**CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 09 juin 2023 (19 heures 00)**Convocation et Affichage : 02/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 19 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, FORNERET Sarah, LERAUX Muriel, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, LECONTE Marie-France, MALERBA Lydie, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra.

Absent(s) excusé(s) : 0

Absent(s) non excusé : 0

Secrétaire de séance : Madame FORNERET Sarah

Nombre de conseillers en exercice :

En exercice : 15

Présents : 15

Pouvoirs : 0

Votants : 15

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués des conseillers municipaux aux élections sénatoriales

Après vérification du Quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal de Bricqueville la Blouette. Madame FORNERET Sarah est choisie comme secrétaire de séance.

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Vu la loi n°2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs,

Vu le code électoral et notamment l'article R-131,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, relative à la désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 17 mai 2023,

A) Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les 2 membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin (Mme ROUCHERE Anne-Marie et Mme LECONTE Marie-France) et les 2 membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin (M. EDINE Pierre et M. FANFANI Antoine).
La présidence est assurée par ses soins.

B) Élection des délégués titulaires : 3

Les candidatures enregistrées :

Rodolphe JARDIN
Sarah FORNERET
Luc AUBIN

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote des délégués titulaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	DELEGUES TITULAIRES
Nombre de bulletins	15
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	0
Majorité absolue	8

CANDIDATS DELEGUES TITULAIRES	SUFFRAGES OBTENUS EN CHIFFRES	SUFFRAGES OBTENUS EN LETTRES
Rodolphe JARDIN	15	QUINZE
Sarah FORNERET	15	QUINZE
Luc AUBIN	15	QUINZE

Délégué titulaire : M. Rodolphe JARDIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Délégué titulaire : Mme Sarah FORNERET ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Délégué titulaire : M. Luc AUBIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

C) Élection des délégués suppléants : 3

Les candidatures enregistrées :

Richard DEROUET
Julien CHATELLIER
Pierre EDINE

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote des délégués suppléants.

	DELEGUES SUPPLEANTS
Nombre de bulletins	15
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

CANDIDATS SUPPLEANTS	SUFFRAGES OBTENUS EN CHIFFRES	SUFFRAGES OBTENUS EN LETTRES
Richard DEROUET	15	QUINZE
Julien CHATELLIER	15	QUINZE
Pierre EDINE	15	QUINZE

Délégués suppléants : M. Julien CHATELLIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Délégués suppléants : M. DEROUET Richard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Délégués suppléants : M. Pierre EDINE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heure 40 minutes

Rodolphe JARDIN

AUBIN Luc

CHATELLIER Julien

COUILLARD Arnaud

DEROUET Richard

ÉDINE Pierre

FANFANI Antoine

FORNERET Sarah

GALMEL Isabelle

JOUANNE Lydie

LECONTE Marie-France

LERAux Muriel

MALERBA Lydie

ROUCHERE Anne Marie

YBERT Sandra